

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24406**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture de Lille du groupe HEI-ISA-ISEN, spécialité paysage

Nouvel intitulé : Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture YNCREA Hauts de France, spécialité paysage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

214 Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ingénieur diplômé de l'ISA Lille (Institut Supérieur d'Agriculture Lille) spécialité Aménagement Paysager de l'Espace exerce ses activités dans la filière des Entreprises du Paysage, dans l'un ou à l'interface de plusieurs des 4 domaines suivants : la conduite des travaux d'aménagements paysagers, la conception et l'étude d'aménagements paysagers, la gestion d'entreprises d'espaces verts, les projets territoriaux d'aménagement. A partir d'une base solide de connaissances scientifiques pluridisciplinaires, l'ingénieur diplômé de l'ISA Lille spécialité Aménagement Paysager de l'Espace déploie ses compétences et savoirs méthodologiques afin de conduire des chantiers d'aménagement paysager de création et d'entretien (planification, organisation, équipes de terrain, relations clients) tout en veillant à la sécurité des personnes et à l'impact sur l'environnement ; de concevoir, dimensionner et chiffrer des projets d'aménagement paysager; de gérer et coordonner les différents intervenants sur un projet d'aménagement paysager ; de réaliser des activités d'expertise, de conseil pour les entreprises connexes à l'activité paysagère (pépinières, fabricants et vendeurs de matériel « parcs et jardins », entreprises de BTP) . Avec sa capacité d'adaptation, son sens de l'écoute et sa bonne compréhension de son contexte d'action, il contribue au développement durable et responsable de la filière du Paysage, des entreprises et institutions associées.

A travers sa formation proposée, l'ISA Lille développe chez les étudiants et apprentis les qualités suivantes définies selon les références de la CTI pour la formation ingénieur :

- la connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée
- l'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique, en particulier pour l'ISA Lille dans les sciences et techniques de l'aménagement paysager
- la maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes même non familiers et incomplètement définis, l'utilisation des outils informatiques, l'analyse et la conception de systèmes
- la capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, produits, systèmes et services innovants
- la capacité à effectuer des activités de recherche, fondamentale ou appliquée, à mettre en place des dispositifs expérimentaux, à s'ouvrir à la pratique du travail collaboratif
- la capacité à trouver l'information pertinente, à l'évaluer et à l'exploiter : compétence informationnelle
- l'aptitude à prendre en compte les enjeux de l'entreprise : dimension économique, respect de la qualité, compétitivité et productivité, exigences commerciales, intelligence économique
- l'aptitude à prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail
- l'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application, des principes du développement durable
- l'aptitude à prendre en compte les enjeux et les besoins de la société
- la capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe, engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes
- la capacité à entreprendre et innover, dans le cadre de projets personnels ou par l'initiative et l'implication au sein de l'entreprise dans des projets entrepreneuriaux
- l'aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et ouverture culturelle associée, capacité d'adaptation aux contextes internationaux
- la capacité à se connaître, à s'autoévaluer, à gérer ses compétences (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels

Les compétences plus spécifiques acquises par les ingénieurs ISA Lille spécialité Aménagement Paysager de l'Espace dans les domaines d'expertise permettent de :

Pour le domaine « Travaux Paysagers » :

- Planifier, organiser, optimiser, coordonner plusieurs chantiers d'aménagement
- Assurer la bonne marche des chantiers, le respect des délais de leur livraison et leur qualité en coordonnant les équipes d'intervention, en identifiant et affectant les moyens techniques et logistiques nécessaires tout en étant à l'interface entre les donneurs d'ordre, les clients, les collaborateurs au sein de l'entreprise.
- Collecter, centraliser, analyser les données financières des chantiers
- Prévoir les besoins en investissement et en recrutement
- Maîtriser les procédures administratives notamment dans le cadre des marchés d'appel d'offre publics
- Inventer, identifier, choisir et mettre en œuvre les procédés techniques nécessaires à la réalisation des chantiers, en veillant au respect des règles environnementales

Pour le domaine « Conception et Etude d'Aménagements Paysagers » :

- Traduire techniquement (plan) et économiquement (chiffrage) un projet de conception en aménagement paysager
- Maîtriser les outils informatiques d'élaboration de plans, de modélisation 3D, de chiffrage
- Assurer une veille réglementaire
- Assurer le suivi et la coordination des travaux des différents acteurs intervenant sur un chantier
- Contrôler et critiquer les propositions de l'architecte-paysager
- Concevoir et proposer de solutions techniques alternatives, grâce à une connaissance spécifique et actualisée des innovations techniques dans le domaine du paysage

Pour le domaine « Gestion d'Entreprise d'Espaces Verts » :

- Définir la stratégie de l'entreprise
- Prévoir les besoins et gérer les ressources techniques, matérielles et humaines de l'entreprise
- Prospector de nouveaux clients, fournisseurs et partenaires
- Contrôler la gestion financière de l'entreprise
- Comprendre et intégrer le processus de création/reprise d'entreprise et repérer les acteurs ressources
- Se tenir au fait des évolutions des codes des marchés publics

Pour le domaine « Projets Territoriaux d'Aménagement » :

- Mettre en œuvre une politique d'aménagement adaptée aux choix d'urbanisme de la collectivité
- Organiser, coordonner, animer et planifier les missions du service chargé de l'aménagement
- Prévoir et négocier les ressources nécessaires, tant humaines que matérielles
- Etablir un budget prévisionnel et rendre compte des résultats financiers du service
- Coordonner et lancer les procédures d'appel d'offres et rédiger les documents administratifs correspondants

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'ingénieur de l'ISA Lille spécialité APE exerce des responsabilités dans le secteur de l'aménagement paysager, que ce soit en entreprise privée d'espaces verts, en bureau d'études paysager, ou au sein des collectivités territoriales. Les ingénieurs spécialité APE peuvent aussi exercer dans les entreprises en amont ou en aval de la filière « espaces verts » : pépinières, grande distribution spécialisée (jardinage)...

Les différentes structures employant des ingénieurs ISA Lille spécialité APE :

- Entreprise de création et d'entretien d'espaces verts
- Entreprise d'égavage
- Entreprise d'aménagement de terrains de sports
- Entreprises spécialisées (arrosage automatique, végétalisation d'espaces, maçonnerie paysagère, paysagisme d'intérieur...)
- Bureau d'études techniques en aménagement paysager
- Agence de création paysagère
- Collectivités territoriales : services Espaces verts, Ecologie urbaine, Urbanisme, Technique, Environnement
- Grands magasins spécialisés (jardinage)
- Pépinière

Les types d'emplois occupés par des ingénieurs ISA Lille spécialité APE sont :

- Ingénieur travaux, conducteur de travaux
- Responsable de secteur
- Ingénieur d'études, responsable de bureau d'études techniques
- Directeur d'exploitation, chef d'agence
- Ingénieur en bureau d'études techniques spécialisé (eau, sols sportifs...)
- Directeur de service en collectivité territoriale

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

H2502 : Management et ingénierie de production

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation dure 3 ans (cycle ingénieur) se réalise par la voie de l'apprentissage.

Les apprentis se retrouvent dans une alternance d'en moyenne 1 semaine à l'école, 3 semaines en entreprise. Les unités de programme (UP) sont composées :

- De sciences de l'ingénieur (28 ECTS)
- De sciences humaines et sociales (17 ECTS)
- De sciences économiques et de management (17,5 ECTS)
- De sciences de la Terre et du Vivant (8,5 ECTS)
- De sciences dans le domaine de l'aménagement paysager (10 ECTS)

Ces unités de programmes sont complétées par les compétences professionnelles dont les 69 ECTS sont accordés à l'issue des différentes périodes d'alternance en entreprise, dont la mission « Conduite de Chantier » (6 ECTS) et la mission « Bureau d'Etudes » à l'international d'au minimum 2 mois (12 ECTS).

Les apprentis réalisent un projet de fin d'études (30 ECTS) sur l'ensemble de leur dernière année donnant lieu à un mémoire écrit et une soutenance devant un jury.

Les compétences en Anglais sont évaluées à l'aide d'examens externes (minimum niveau B2) indispensable pour l'obtention du diplôme d'ingénieur.

La formation est accessible, sur dossier et entretien d'admission, pour tout étudiant ou apprenti titulaire d'un diplôme BAC+2 minimum.

La formation peut être suivie sous le statut de la Formation Continue, les stagiaires, qui doivent être titulaires d'un diplôme Bac+2 et avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, suivent alors le programme de formation identique aux apprentis. En fonction de leur expérience professionnelle, quelques dispenses d'unités de formation peuvent être décidées par le jury d'admission en formation.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Directeur Général, directeur de l'enseignement, directeur des formations par alternance, enseignants-chercheurs et professionnels pour la soutenance du Mémoire de fin d'Etudes
Après un parcours de formation continue	X	Directeur Général, directeur de l'enseignement, directeur des formations par alternance, enseignants-chercheurs et professionnels pour la soutenance du Mémoire de fin d'Etudes
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Directeur Général, directeur de l'enseignement, directeur des formations par alternance, enseignants-chercheurs et professionnels pour la soutenance du Mémoire de fin d'Etudes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :
L'obtention du diplôme d'ingénieur ISA Lille - spécialité paysage confère le grade de Master et permet l'inscription en doctorat

Base légale**Référence du décret général :**

Articles D612-33 à D612-36 du code de l'éducation (grade de master)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur pour la voie de la formation initiale (par apprentissage) : 8 octobre 1996

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur pour la voie de la formation continue : 6 avril 1993

Dernier arrêté d'accréditation par la Commission des Titres d'Ingénieur : 26 janvier 2017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

www.isa-lille.fr

www.yncrea.fr

www.fesia.org

<http://www.fesia.org>

<http://www.isa-lille.fr>

<http://agriculture.gouv.fr>

Lieu(x) de certification :

ISA Lille

48 Boulevard Vauban

59046 Lille cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ISA Lille

48 boulevard Vauban

59046 Lille cedex

ISA Lille en partenariat avec le CFPPA

88, chemin des Maures

06600 Antibes

Historique de la certification :

Certification précédente : Ingénieur diplômé de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille, spécialité « aménagement paysager de l'espace » (ISA en partenariat avec l'ITIAPE)

Certification suivante : Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture YNCREA Hauts de France, spécialité paysage